

DEC212275INP

Décision portant nomination de Monsieur Antonino Marco SAITTA, directeur, de Monsieur Daniele ANTONANGELI, directeur adjoint et de Madame Sandra NINET, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC210884INP du 13 avril 2021 portant nomination de Monsieur Antonino Marco SAITTA, directeur par intérim, de Monsieur Daniele ANTONANGELI, directeur adjoint par intérim et de Madame Sandra NINET, directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC) ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} septembre 2021 :

- Monsieur Antonino Marco SAITTA, professeur des universités à Sorbonne Université est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC181898DGDS portant renouvellement de l'UMR7590 ;
 - Monsieur Daniele ANTONANGELI, directeur de recherche au CNRS,
 - Madame Sandra NINET, maîtresse de conférences à Sorbonne Université,
- sont respectivement nommés directeur adjoint et directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC181898DGDS portant renouvellement de l'UMR7590.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 JUIL. 2021**

Le président - directeur général
Antoine Petit

